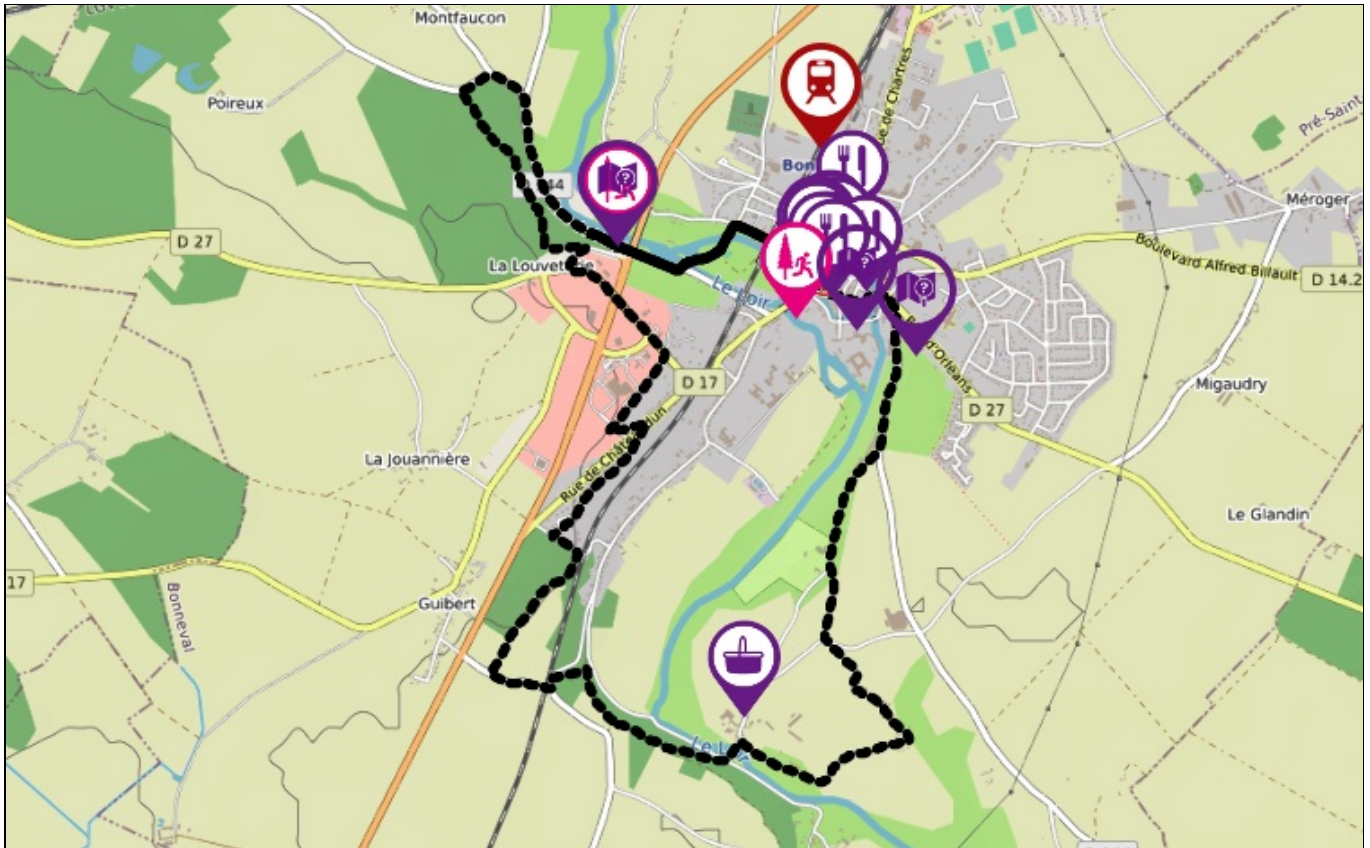




La cité médiévale de Bonneval

Départ : **BONNEVAL**
Arrivée : **BONNEVAL**
Niveau : **Facile**
Note :

Durée moyenne : **3:00**
Longueur : **12,55 km**
Dénivelé positif : **106 m**
Dénivelé négatif : **-107 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

Bonne vallée, vallée fertile... C'est semble-t-il l'origine du nom de Bonneval ! Traversée par le Loir, Bonneval, la Petite Venise de la Beauce, est une place forte depuis le Moyen-âge avec la fondation de l'abbaye bénédictine de Saint Florentin. Bonneval: ville fortifiée, abbaye Saint-Florentin IX-XII° (privée) église Notre-Dame, promenade en barques électriques sur le Loir - Saint-Maurice: l'église était autrefois le chef-lieu de la paroisse dont dépendait le domaine de Bonneval - Vouvray: village très agréable au bord du Loir qui était associé au prieuré de Jupeau et faisait partie des nombreuses possessions de l'abbaye Saint-Florentin.

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

BONNEVAL - De l'église, prendre la rue Hérisson, puis la rue d'Orléans à droite sur 50 m. Se diriger à droite vers Saint-Maur sur le Loir sur 900 m.

Bifurquer à droite vers Vouvray sur la C1. Au camping, tourner à gauche vers Saint-Maurice. Au croisement suivant, aller à gauche sur quelques mètres, puis à droite. Dans Saint-Maurice, la route vire à droite, puis se dirige de nouveau à droite et gagne Vouvray.

Franchir à gauche le Loir sur la passerelle, puis suivre la route à gauche sur quelques mètres.





S'engager à droite sur le chemin qui monte sur le coteau. En haut de la côte, prendre le chemin à droite. Avant d'atteindre la route, utiliser à gauche une petite sente. Emprunter la route à gauche sur quelques mètres, puis franchir la voie ferrée à droite.

Avant la N 10, suivre le chemin à droite. Au bout, prendre la route à gauche, puis la première rue à droite. Au stop continuer tout droit vers la Jouannière.

S'engager sur le premier chemin à droite. Au bout, emprunter à gauche la D 27. Franchir le pont sur la N 10, puis tourner à droite.

Dans le virage, prendre le chemin à gauche et traverser le bois. Suivre la D 144-2 à droite, puis la D 144 à droite. Franchir à gauche les deux

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ

	Restauration
Café le Saint Roch 1 Rue Saint Roch 28800 BONNEVAL	02 37 47 23 92
Caprice des îles Place de l'Eglise 28800 BONNEVAL	06 26 44 45 10
L'Annamaria 8 Rue Saint Roch 28800 BONNEVAL	02 37 47 30 80
L'Union 45 Rue Hérisson 28800 BONNEVAL	02 37 97 18 42
La Galmotte 5 Place de l'Eglise 28800 BONNEVAL	02 37 47 23 09
La Herse 2 Place Leroux 28800 BONNEVAL	02 37 47 21 01 http://www.aubergelaherse.com
La Pause Gourmande 9 Rue Saint Roch 28800 BONNEVAL	02 36 68 65 93
Le Cépage 8 Rue de la Grève 28800 BONNEVAL	02 37 47 21 26
Le Disque Bleu 2 Rue de Chartres 28800 BONNEVAL	02 37 47 25 72 / 06 14 81 00 19
Le Petit Bar Place du Marche aux Grains 28800 BONNEVAL	02 37 45 05 63
	A faire
Canoë kayak club bonnevalais Moulin du Pont --route de Trizay 28800 BONNEVAL	02 37 96 26 78 http://www.canoekayakbonneval.net
Capitainerie de Bonneval Capitainerie de Bonneval--Route du Tour de France 28800 BONNEVAL	06 22 91 63 82 http://www.bonnevalaufilduloir.com
Centre Aquatique l'Océanide 112 rue de Chartres 28800 BONNEVAL	02 37 44 67 40 http://www.oceanide-du-bonnevalais.fr
	Activité pleine nature
Canoë kayak club bonnevalais Moulin du Pont --route de Trizay 28800 BONNEVAL	02 37 96 26 78 http://www.canoekayakbonneval.net
Parcours du Loir à Bonneval 28800 BONNEVAL	06 47 43 06 78 http://www.federationpeche.fr/28
	Produits de terroir
EARL Megret 17 Vouvray 28800 BONNEVAL	02 37 47 24 20 / 06 63 26 39 10
Les Vergers de Beauce 8 rue du bas de l'église 28800 BONNEVAL	02 37 98 64 16 / 06 15 11 55 29 http://www.les-vergers-de-beauce.fr
	Gare



INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
randonnees.eurelien.fr

BALISAGE DES SENTIERS

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritits
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse